



UDAP

DE LA MAYENNE

UNITÉ DÉPARTEMENTALE
DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

53


**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
des affaires culturelles
des Pays de la Loire

L'UDAP de la Mayenne, installée à Laval dans les locaux de la préfecture de la Mayenne, est un service de la Direction régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire (DRAC), dont le siège est à Nantes.

Le responsable de l'UDAP est un architecte et urbaniste de l'État (AUE) portant le titre d'architecte des bâtiments de France (ABF).

Pour vous accompagner dans vos projets...

- **David FOUCAMBERT, ABF** - AUE, Chef du service
Conservateur de la cathédrale de Laval
- **Sylvie BESNARD** - Assistante du chef de service
- **Philippe GAUTIER** - Technicien des services culturels et des bâtiments de France
En charge du secteur nord
- **Marie ROUAULT** - Technicienne des services culturels et des bâtiments de France
En charge du secteur sud

**HORAIRE D'OUVERTURE
AU PUBLIC**

DU LUNDI AU VENDREDI

9H00 - 11H30

14H00 - 16H00



UDAP53@CULTURE.GOUV.FR

WWW.CULTURE.GOUV.FR/REGIONS/DRAC-PAYS-DE-LA-LOIRE



**16 PLACE JEAN MOULIN
53000 LAVAL**



02 53 54 54 45

CHIFFRES CLÉS DU PATRIMOINE POUR LA MAYENNE

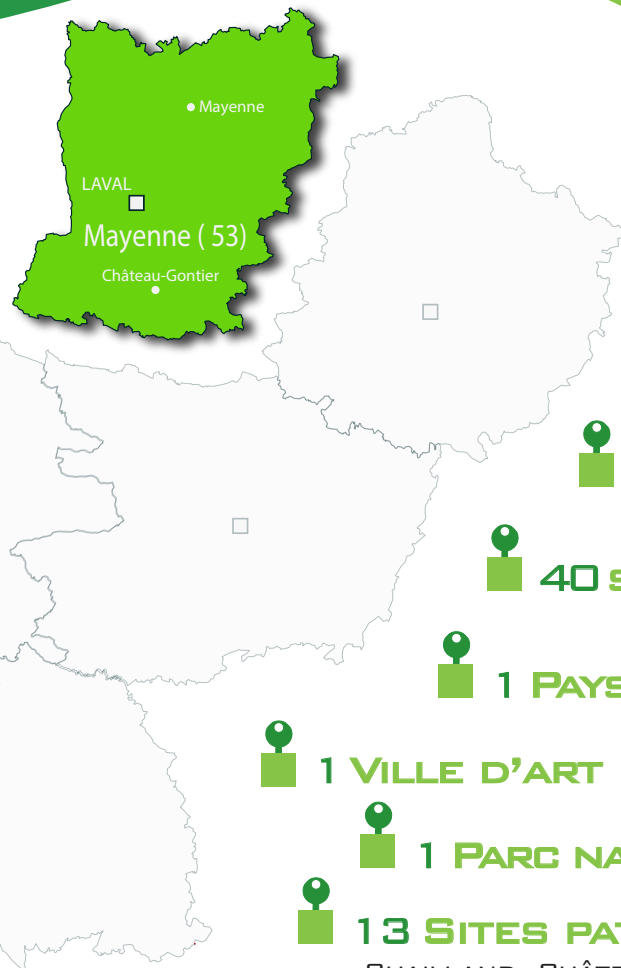
TERRITOIRE

240 COMMUNES

9 EPCI

307 084 HABITANTS
(INSEE 2018)

5 175 KM²



255 MONUMENTS HISTORIQUES
(MH CLASSÉS ET INSCRITS)

1 MONUMENT HISTORIQUE CLASSÉ
APPARTENANT À L'ÉTAT : LA CATHÉDRALE DE LAVAL

2 ÉDIFICES LABELLISÉS
« ARCHITECTURE CONTEMPORAINE REMARQUABLE » (ACR)

40 SITES CLASSÉS ET SITES INSCRITS
AU TITRE DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

1 PAYS D'ART ET D'HISTOIRE : PAH DE COËVRONS-MAYENNE

1 VILLE D'ART ET D'HISTOIRE : LAVAL

1 PARC NATUREL RÉGIONAL : PNR NORMANDIE-MAINE

13 SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES

CHAILLAND, CHÂTEAU-GONTIER (PSMV, EX SECTEUR SAUVEGARDÉ), CRAON, ERNÉE, JUBLAINS, LASSAY-LES-CHÂTEAUX, LAVAL, PARNÉ-SUR-ROC, ST-DENIS-D'ANJOU, ST-PIERRE-DES-NIDS, ST-PIERRE-SUR-ERVE, SAINTE-SUZANNE, SAULGES

7 PETITES CITÉS DE CARACTÈRE

CHAILLAND, LASSAY-LES-CHÂTEAUX, PARNÉ-SUR-ROC, ST-DENIS-D'ANJOU, ST-PIERRE-SUR-ERVE, SAINTE-SUZANNE, SAULGES.



LES MISSIONS DE L'UDAP

« L'architecture est une
expression de la culture.

*La création architecturale,
la qualité des constructions, leur
insertion harmonieuse dans le milieu
environnant, le respect des paysages
naturels ou urbains ainsi que du
patrimoine, sont d'intérêt public. »*

Extrait art.1 de la loi du 3 janvier 1977
sur l'architecture

Conseiller et promouvoir un urbanisme et une architecture de qualité

L'UDAP contribue à la qualité des projets d'aménagement de territoires urbains ou ruraux en participant à l'élaboration des schémas de cohérence territoriale et des plans locaux d'urbanisme ou en apportant son expertise pour tout projet d'aménagement susceptible de modifier le paysage des villes et des campagnes.

Contrôler et expertiser les projets menés dans les espaces protégés

L'UDAP émet des avis sur les travaux réalisés en espaces protégés : abords d'un monument historique, site patrimonial remarquable, site inscrit ou classé.

Dans ce cadre, l'UDAP veille à l'intérêt public attaché au patrimoine, à l'architecture, au paysage naturel ou urbain, à la qualité des constructions et à leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant.

Assurer la conservation et la valorisation des monuments historiques

L'UDAP surveille l'état sanitaire des monuments historiques classés ou inscrits, et assure le contrôle scientifique et technique des travaux en lien avec la DRAC (conservation régionale des monuments historiques). L'ABF est conservateur de la Cathédrale de Laval (monument historique appartenant à l'État).



L'UDAP est à la disposition de tout citoyen ayant un projet élaboré ou ressentant le besoin de conseils préalables :

- propriétaire d'un monument historique,
- habitant d'un espace protégé (abords de monument historique, site patrimonial remarquable, site inscrit ou classé),
- responsable territorial (élus et services techniques),
- professionnel (architecte, paysagiste, entreprise, etc.).

L'ABF du service, assisté des deux techniciens des bâtiments de France, assure des permanences dans les 13 sites patrimoniaux remarquables de la Mayenne.

Se renseigner auprès de l'UDAP pour les prises de rendez-vous.